

Qui peut voter ?

Les 2 parents votent !

**Si vous avez plusieurs enfants dans l'école,
vous ne voterez qu'une seule fois !**

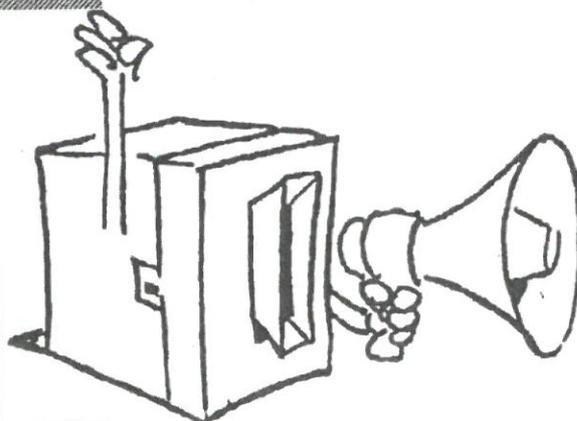
(1 seul vote par parent).



C Naudin - juin 2015



Le 9 octobre 2020,



Élections des représentants
des parents d'élèves